



HAL
open science

Les animaux exotiques dans les ménageries médiévales

Thierry Buquet

► **To cite this version:**

Thierry Buquet. Les animaux exotiques dans les ménageries médiévales. Jacques Toussaint. Fabuleuses histoires des bêtes et des hommes, Trema - Société archéologique de Namur, pp.97-121, 2013. halshs-00905429

HAL Id: halshs-00905429

<https://shs.hal.science/halshs-00905429>

Submitted on 18 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ANIMAUX EXOTIQUES DANS LES MÉNAGERIES MÉDIÉVALES

Thierry BUQUET

INTRODUCTION

L'histoire des ménageries médiévales a été jusqu'à aujourd'hui relativement peu étudiée. La publication récente des actes du colloque *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne*¹ y consacre une partie de ses études, et de nombreux champs restent à explorer en ce domaine. Durant les vingt dernières années, des recherches ont été menées sur les parcs de chasse et leur gestion ; trop peu d'études ont été consacrées à la présence des animaux exotiques dans les ménageries. L'article présenté ici ne prétend pas aborder tous les thèmes possibles sur ce sujet ; nous n'évoquerons pas, par exemple, le rôle des ménageries dans les savoirs zoologiques au Moyen Âge². Les aspects très pratiques et matériels des conditions de captivité des animaux ne seront évoqués que très rapidement (capture, commerce, espérance de vie, frais engagés pour la nourriture et l'entretien des bêtes)³. Nous avons choisi d'étudier la composition des ménageries (quelles espèces exotiques sont les plus fréquemment gardées en captivité ?), la quête de nouveauté et d'exotisme, et l'usage des bêtes exotiques dans la mise en scène du pouvoir et du faste des princes médiévaux.

1. C. BECK et F. GUIZARD (éd.), *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne*, coll. *Encrage université*, Amiens, 2012.

2. M. PASTOUREAU, *Les ménageries princières : du pouvoir au savoir (XII^e-XVI^e siècle)*, dans *Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies* (I saperi nelle corti. Knowledge at the Courts), vol. 18, 2008, pp. 3-30.

3. C. BECK et F. GUIZARD, *Op. cit.*, pp. 11-13, introduction de Fabrice Guizard.

QU'EST-CE QU'UN ANIMAL EXOTIQUE AU MOYEN ÂGE ?

La conception de l'animal exotique comme altérité zoologique non-occidentale, provenant des pays chauds et lointains, est relativement récente. Le mot « exotique » est très rare avant l'époque moderne : il s'agit d'un hellénisme, *exotikos* signifiant en grec « extérieur, étranger ». Le premier à utiliser « exotique » à propos d'animaux est Rabelais en 1552 dans le *Quart livre* ; dans un contexte scientifique, c'est Charles de l'Écluse qui l'emploie le premier dans son *Exoticorum libri decem quibus animalium, plantarum, aromatorum, aliorumque peregrinorum fructuum historiae describuntur* (1601). Pendant l'Antiquité, le grec *exotikos* et le latin *exoticus* ne sont jamais utilisés pour qualifier des animaux mais pour désigner des personnes, des coutumes ou des lieux⁴. À l'époque médiévale, *exoticus* est très rare, employé comme un hellénisme et ne s'applique jamais à un animal⁵. L'adjectif le plus fréquent pour désigner un animal « étranger » est *peregrinus*, plus rarement *extranea* ou *ultramarinae*. *Peregrinus* désigne l'étranger mais aussi le voyage, le pèlerinage, le déplacement, le lointain. On trouve quelquefois des adjectifs liés au registre du merveilleux et de la surprise : *mirabilia* et *stupenda*. Par exemple, Mathieu Paris, décrivant les animaux offerts par le sultan Al-Kamil à l'empereur Frédéric II en 1228, évoque des *bestiis mirabilis, quas Occidens non vidit aut cognovit*, c'est-à-dire des bêtes merveilleuses, inconnues et jamais vues en Europe⁶. Humbert de Dijon, visitant Le Caire en 1329-1330, parle d'animaux *stupenda et extranea ad videndum* à propos d'éléphants, de crocodiles, de girafes et d'autres dont il ne connaît pas le nom⁷.

La place très importante du lion dans l'emblématique et la symbolique médiévale, à la fois dans les images et dans la littérature, a pu faire dire à Michel Pastoureau que cet animal était devenu « indigène » en Occident médiéval⁸. De fait, les descriptions médiévales du lion ne mentionnent ni son habitat ni son origine géographique, mais mettent plutôt en valeur ses « propriétés » morales ou symboliques. Il en est de même pour la licorne ou le dragon, dont la littérature médiévale semble avoir oublié les origines « indienne » ou « éthiopienne »⁹. Dans la littérature ou les récits

4. L. BODSON, *Contribution à l'étude des critères d'appréciation de l'animal exotique dans la tradition grecque ancienne*, dans *Les animaux exotiques dans les relations internationales : espèces fonctions, significations. Journée d'étude, Université de Liège, 22 mars 1997*, coll. *Colloques d'histoire des connaissances zoologiques*, 9, Liège, 1998, pp. 139-195, spécialement pp. 147-148.

5. Par exemple, au XIII^e siècle, le mot est totalement absent dans le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré et dans le *De animalibus* d'Albert le Grand.

6. MATHIEU PARIS, *Historia anglorum in Ex rerum Anglicarum scriptoribus saec. XIII*, (éd. par F. LIEBERMANN), coll. *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, vol. 28, Hannovre, 1888, p. 402.

7. Th. BUQUET, *Animalia extranea et stupenda ad videndum. Describing and Naming Exotic Beasts in Cairo Sultan's Menagerie*, dans M. A. WALKER VADILLO, F. DE ASÍS GARCÍA GARCÍA et M. V. CHICO PICAZA (éd.), *Animals and the Otherness in the Middle Ages. Perspectives across disciplines*, coll. *British Archaeological Reports. International Series*, vol. 2500, Oxford, 2013, pp. 25-34, sp. p. 27.

8. M. PASTOUREAU, *L'animal et l'historien du Moyen Âge*, dans J. BERLIOZ et M.-A. POLO DE BEAULIEU (éd.), *L'animal Exemplaire au Moyen Âge (V^e-XV^e siècles)*, Rennes, 1999, pp. 13-26, sp. p. 23.

9. À ce propos, concernant la licorne, voir B. RIBÉMONT, *La licorne, un animal exotique ?*, dans *Bien dire et bien apprendre*, t. 26, 2008, pp. 99-119.

hagiographiques, le héros de chevalerie et le saint peuvent ainsi rencontrer ces bêtes dans les forêts européennes.

Les animaux « familiers de l'esprit », comme le lion, le dragon ou la licorne, n'ont donc pas besoin d'avoir une origine géographique précise. C'est aussi le cas de l'éléphant, dont Thomas de Cantimpré, encyclopédiste du XIII^e siècle, ne mentionne pas les origines africaines et indiennes. La notion d'animal exotique au Moyen Âge se situe donc entre deux pôles : d'un côté la curiosité pour la merveille, l'inconnu, l'étrange ; de l'autre l'intégration d'une faune lointaine dans la mentalité et la symbolique médiévale où certains animaux non européens ont tendance à perdre leur caractère exogène.

L'importation de l'animal exotique dans les ménageries médiévales ne suit donc pas les mêmes critères de choix que pour nos collections zoologiques contemporaines. Un animal ne sera pas recherché uniquement pour sa rareté et son éloignement géographique, mais pour d'autres raisons, qui peuvent par exemple correspondre à la mode du temps (exemple du guépard à la fin du Moyen Âge¹⁰). Un critère de choix important est son aspect spectaculaire (taille, couleur) ou sa sauvagerie¹¹.

Cette sauvagerie est personnifiée en Europe par l'ours et le loup. Disparus en Angleterre à la fin du Moyen Âge, ils sont devenus en quelque sorte « exotiques ». Ainsi, à la Renaissance, des loups sont gardés captifs dans la ménagerie de la Tour de Londres¹² ; des ours sont importés à grands frais de Russie pour organiser des combats d'animaux à Londres¹³. Parfois devenus rares, symbolisant la grande faune sauvage et dangereuse, ces deux animaux ont donc toute leur place dans les ménageries.

LES MÉNAGERIES MÉDIÉVALES ET LEURS NOMS

VOIR L'ANIMAL EXOTIQUE EN CAPTIVITÉ

L'animal exotique est très rarement vu dans son milieu naturel au Moyen Âge ; seuls les pèlerins et voyageurs en Terre sainte et en Orient ont l'occasion d'en rencontrer, mais ceux-ci ne s'aventurent guère dans les forêts et les montagnes dangereuses hors des axes de communication ; la bête inconnue y est vue de loin, à peine mentionnée, et rarement décrite en détail. L'Afrique équatoriale et la savane subsaharienne ne sont en effet pas encore explorées avant le XV^e siècle ; les déserts sont traversés non sans danger et l'animal sauvage y est perçu comme une menace : lions, panthères, chacals et autres bêtes de proie sont cités parmi les périls de la pérégrination¹⁴.

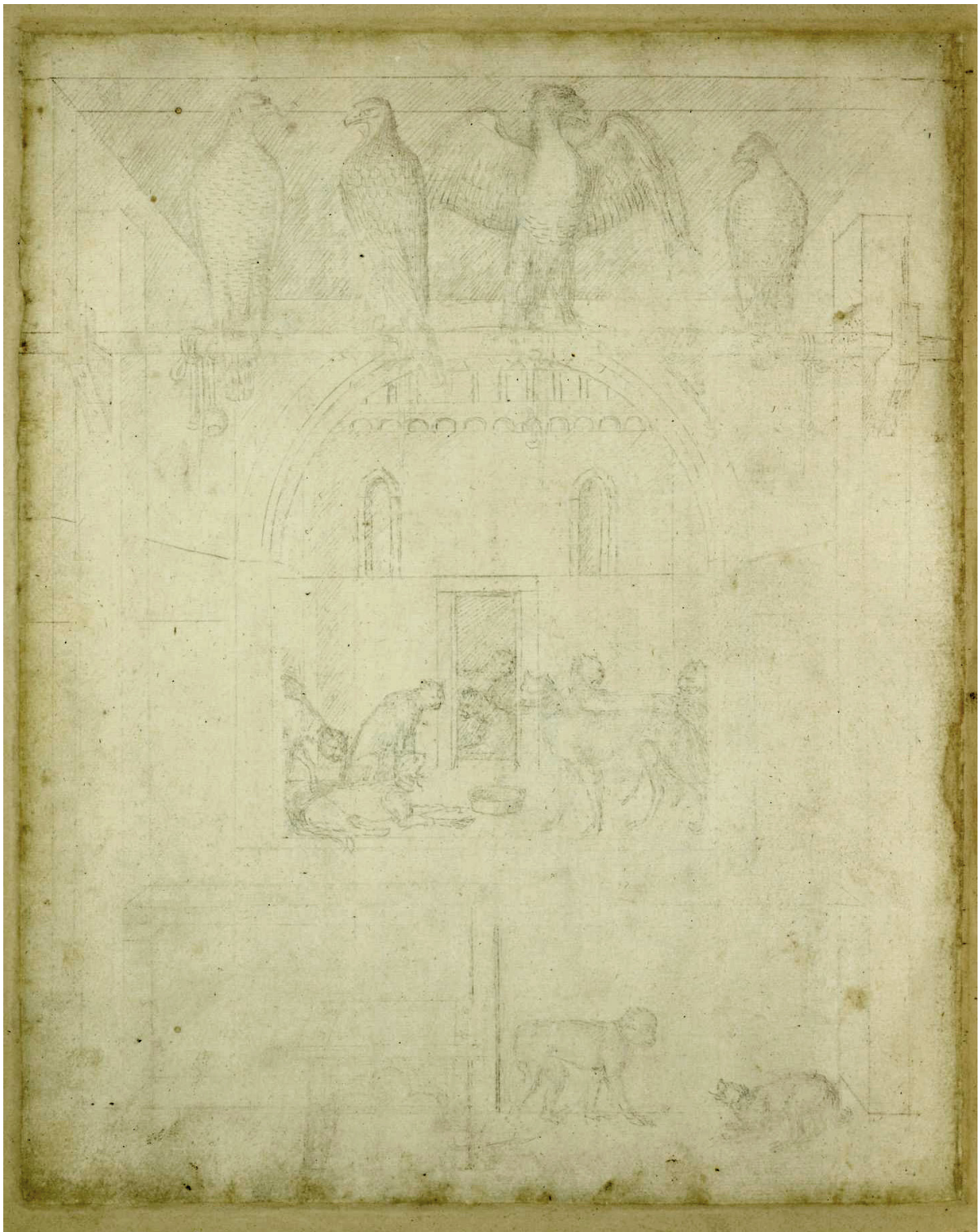
10. Th. BUQUET, *Le guépard médiéval, ou comment reconnaître un animal sans nom*, dans *Reinardus*, t. 23, 2011, pp. 12-47, sp. pp. 43-44.

11. Voir pour l'Antiquité, L. BODSON, *Op. cit.* Les critères peuvent très bien s'appliquer à l'époque médiévale.

12. A. PLUSKOWSKI, *What is Exotic? Sources of Animals and Animal Products from the Edges of the Medieval World*, dans G. JARITZ et J. KREEM (éd.), *The Edges of the Medieval World*, coll. *CEU Medievalia*, vol. 11, Budapest, 2009, pp. 113-129, sp. p. 117.

13. O. SPINA, *De la cour à la ville : les combats d'animaux sauvages à Londres sous les derniers Tudor*, dans C. BECK et F. GUIZARD (éd.), *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne*, coll. *Encrage université*, Amiens, 2012, pp. 93-107, sp. p. 99.

14. J. WILKINSON, *Jerusalem Pilgrims before the Crusades*, Warminster, 2002, p. 36.



JACOPO BELLINI JACOPO,
Esquisse d'une ménagerie
1440.

Dessin sur papier. H. x L. : 415 × 335 mm.

Il s'agit d'une très rare représentation de guépards gardés en captivité dans une ménagerie.
Londres, British Museum, inv. 1855, n° 0811.88 (AN297179001).

Que ce soit en Orient ou en Occident, il est plus facile d'observer la grande faune exotique quand elle est captive. En effet, les ménageries impériales, royales et princières ont succédé en Europe aux *vivaria* de l'Antiquité romaine¹⁵ et ce depuis l'époque carolingienne ; en terre d'Islam, les sultans et les califes ont conservé des Perses sassanides, des Séleucides et des Ptolémées¹⁶ l'usage des collections d'animaux rares et lointains, dès le début de l'hégire¹⁷. Les voyageurs occidentaux nous ont laissé de nombreux témoignages sur la richesse des ménageries arabes, comprenant notamment de nombreux éléphants et girafes¹⁸.

NOMMER LA MÉNAGERIE

Le terme de ménagerie pour désigner les anciennes collections d'animaux est un anachronisme auquel nous sommes accoutumés, depuis la somme de Gustave Loisel, *l'Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours*, qui est consacrée aux deux tiers (2 tomes sur 3) à l'époque moderne¹⁹. Pour Loisel, le terme de « ménagerie » est approprié, car il concerne avant tout les collections d'animaux captifs du XVII^e au début du XIX^e siècle. Ce mot a commencé à être utilisé dans ce cadre à propos de la ménagerie de Louis XIV à Versailles. « Ménagerie » désignait au siècle précédent l'entretien de la ferme et des animaux domestiques, à partir du mot « ménage », qui concernait l'administration des affaires domestiques ou de la ferme (équivalent à l'anglais *husbandry*). Ce n'est qu'au siècle suivant qu'il finit par définir une ménagerie royale et, par extension, un établissement de luxe et de curiosité.

NOMMER LES LIEUX

Au Moyen Âge, le terme de ménagerie n'existe pas, il s'agit donc d'un anachronisme que nous utilisons faute de mieux. Le lexique médiéval ne nous donne pas de terme générique que nous pourrions utiliser aujourd'hui ; on trouve plusieurs mots désignant des réalités différentes. Pour les enclos génériques (pouvant selon les cas définir un parc de chasse²⁰), nous trouvons les termes suivants²¹ : *parcum*, *claustrum* (parc, enclos), *bestiarum*, *vivarium*, *ferarium*, *aviarum*, *columbarium*,

15. C. EPPLETT, *The Preparation of animals for Roman Spectacula. Vivaria and their administration*, dans *Ludica. Annali di storia e civiltà del gioco*, t. 9, 2003, pp. 76-92.

16. J. TRINQUIER, *Localisation et fonctions des animaux sauvages dans l'Alexandrie lagide : la question du zoo d'Alexandrie*, dans *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, t. 114, n° 2, 2002, pp. 861-919.

17. L. KEIMER, *Jardins zoologiques d'Égypte*, dans *Cahiers d'histoire égyptienne*, t. 6, n° 2, 1954, pp. 81-159.

18. T. BUQUET, *Animalia extranea... op. cit.*

19. G. LOISEL, *Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1912, 3 vol., I. *Antiquité. Moyen Âge. Renaissance*. - II. *Temps modernes (XVII^e et XVIII^e siècles)*. - III. *Époque contemporaine (XIX^e et XX^e siècles)*.

20. Le lexique des parcs, enclos de chasse et réserves à gibier, qui ne concernent pas les animaux exotiques, est composé des termes suivants : *broglius* (étymologie endroit humide), *roborarium* (parc entouré d'arbres), *cerveia* (parcs à cerfs), *garanna*, *leporarium* (garenes, parcs à lièvres, en ancien français, « mottes a conils », terriers). C. BECK et R. DELORT, *Wildgehege und Tiergarten*, dans *Lexikon des Mittelalters*, Munich, 1998, vol. 9, col. 115-119 ; K. HAUCK, *Tiergarten im Pfalzbereich*, dans *Deutsche Königspfalzen, Beiträge zu ihrer historischen und archäologischen Erforschung*, coll. *Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte*, 11-1/2, Göttingen, 1963, Bd. I, pp. 30-74.

21. M. CASSET, *Ménagerie*, dans W. PARAVICINI, J. HIRSCHBIEGEL, J. WETTLAUTER (éd.), *Höfe und Residenzen im Spätmittelalterlichen Reich. Bilder und Begriffe*, coll. *Residenzenforschung*, t. 15, vol. 1, Ostfildern, 2005, pp. 439-441.



LIPPI FILIPPINO,
Saint Mamas en prison avec des lions
 1458. Huile sur bois. H. x L. : 26,5 × 40 cm.
 Londres, National Gallery, inv. n° 4868b.

cavea, *perivolium*, *spiracium*, *seraglio* (étymologie : *serrare*, fermer, enfermer)²². Au-delà du simple enclos, existe aussi un lexique relatif au jardin, notamment en Italie : *viridarium* (verger, jardin clos) ; *hortus*, *vergier* (jardin, verger), *genoard* (ou *viridarium genoard*, utilisé à Palerme au XII^e siècle ; *Genoard* vient de l'arabe *janna* « paradis », *Jannat Adn*, jardin d'Eden, *jannat al-ard*, paradis sur terre).

Aucun terme n'est spécifique aux espèces exotiques ; certains mots désignent plus particulièrement l'enclos des bêtes sauvages (*Horto ferarum*, Prague, 1319 ; *fossa feraricia*, fosse à bête sauvage, Bamberg), et plus rarement de façon précise des parcs à lions ou à « léopards »²³ : *pardarium*, *leopardarium*, *fossa leonum*, « cour des lions ». À Rome, depuis le XI^e siècle, une fosse aux lions se situait au pied du Capitole²⁴, et la légende raconte que l'empereur germanique Louis IV de Bavière y

22. *Dizionario della lingua italiana* (dir. S. BATTAGLIA et G. BÀRBERI SQUAROTTI), t. 18, Turin, 1996, pp. 746-748. Le français « sérail », qui désigne le palais du sultan, et par extension le harem, vient du turco-persan *sarāj*. Voir A. COJANNOT, *Un sérail pour le cardinal Mazarin. Louis Le Vau et l'adaptation du Serraglio de' Leoni de Florence à Vincennes*, dans *Annali di architettura*, t. 2, 2009, pp. 151-166, sp. pp. 151-152.

23. Nous reviendrons plus loin sur les identifications zoologiques possibles de ce terme.

24. P. PICCA, *Dall'antico Vivarium, al moderno giardino zoologico*, dans *Nuova antologia*, t. 235, 1911, pp. 133-149, sp. p. 141.

jeta en 1328 un moine, qui se fit dévorer par les bêtes affamées²⁵. Les comptes médiévaux gardent la mémoire de la construction ou de l'entretien des lieux où l'on gardait les grands félins : ils portent souvent un nom générique de *cavea*, *domucula*, *hostel*. Par exemple, des frais sont engagés à Florence pour la construction de *domuculae* pour lions et léopards²⁶. À Angers, au xv^e siècle, à la cour de René d'Anjou, des travaux de rénovation des maisons des lions sont effectués pour renforcer les barreaux et les serrures, et installer une trappe de communication entre les chambres des félins²⁷.

LA COMPOSITION DES MÉNAGERIES

QUELLES STATISTIQUES ?

Aucune enquête statistique n'a jamais été menée sur la composition des ménageries médiévales. Les sources médiévales sont d'ailleurs à utiliser avec précaution, tant elles sont lacunaires, notamment pour le haut Moyen Âge. Nous avons tenté malgré tout un inventaire en compilant vingt listes d'animaux possédés par des empereurs, rois, princes, et villes, de l'époque carolingienne à la fin du xv^e siècle, en Angleterre, France, Italie, Allemagne et Espagne²⁸. S'il faut garder à l'esprit que ces listes sont souvent partielles, et que la plupart du temps seuls les animaux les plus importants ou les plus spectaculaires y sont mentionnés, nous pouvons dégager de ce sondage les résultats suivants :

1. les **lions** sont présents à chaque fois ou presque dans ces listes, **19** fois sur 20. La seule ménagerie où nous n'avons pas trouvé mention de lion est celle de Jean de Berry ;
2. les **chameaux et dromadaires** sont mentionnés **13** fois ;
3. les **leopardus ou lieparts**, pouvant désigner soit des panthères, soit des guépards²⁹, **13** fois ;
4. les **singes**, **11** fois ;
5. les **ours**, **9** fois ;
6. les **autruches**, **9** fois ;
7. les **éléphants**, **6** fois ;
8. les **lynx** et autres chats sauvages, **6** fois ;
9. les **perroquets**, **6** fois ;
10. les **oiseaux chanteurs**, **6** fois.

25. G. LOISEL, *Histoire des ménageries*, vol. I, p. 149.

26. S. KÖNIG-LEIN, *Simile alla natura: die Darstellung exotischer Tiere in der Florentiner Malerei des Quattrocento*, Weimar, 1997, pp. 86-87.

27. F. COMTE, L. HEULOT et V. DENNYS, *La ménagerie du roi René (Livret publié à l'occasion de l'exposition organisée par le Muséum d'histoire naturelle et le château d'Angers, 19 mai-31 octobre 2000)*, Angers, 2000, p. 10.

28. Liste des ménageries, par ordre chronologique : Charlemagne (ix^e siècle) ; Otton le Grand Empereur (x^e siècle) ; Henri II Empereur (xi^e siècle) ; Henri Beauclerc, roi d'Angleterre (xii^e siècle) ; Frédéric Barberousse, empereur (xii^e siècle), Henri III d'Angleterre (xiii^e siècle) ; Frederick II, empereur (xiii^e siècle) ; Alfonso le Sage, roi d'Espagne (xiii^e siècle) ; Philippe Le Bel, roi de France (xiii^e siècle) ; République de Florence (vers 1290) ; Papauté d'Avignon (1326) ; Château de La Haye (vers 1350) ; Azzone Visconti, duc de Milan (xiv^e siècle) ; Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (xiv^e siècle) ; Barcelone (début xv^e siècle) ; Jean, duc de Berry (début xv^e siècle) ; René d'Anjou (xv^e siècle) ; Louis XI, roi de France (xv^e siècle) ; Laurent le Magnifique, prince de Florence (fin xv^e siècle) ; Duché de Lorraine (fin xv^e siècle).

29. Sur les confusions médiévales entre ces grands félins voir Th. BUQUET, *Le guépard médiéval... op. cit.*



Cantigas de Santa Maria
Séville. Ca. 1270.
Madrid, Bibliothèque de l'Escorial, T.j.I, Cantiga 29.

Les animaux les plus fréquemment cités sont des espèces exotiques, sauf l'ours et le lynx. L'ours reste donc la vedette « européenne » des ménageries occidentales, et ce jusqu'à la fin du Moyen Âge ; il ne semble pas tout à fait disparaître au profit du lion, qui lui est bien présent depuis l'époque carolingienne³⁰.

Le lynx, animal européen, peut aussi désigner une espèce exotique, comme le caracal venu du Proche-Orient, utilisé comme auxiliaire de chasse en Italie³¹.

L'autruche est relativement fréquente, ainsi que le chameau et le dromadaire, ces derniers ayant encore longtemps été utilisés comme animal de transport, notamment à la cour de Frédéric II. À la fin du Moyen Âge, des dromadaires sont gardés parmi les cerfs, buffles et ours des parcs du Hesdin et du Quesnoy appartenant aux ducs de Bourgogne³².

La girafe reste très rare au Moyen Âge et n'a été retrouvée que dans quatre ménageries du XIII^e au XV^e siècle³³, ainsi que le zèbre, présent dans la ménagerie d'Alphonse le sage. Le rhinocéros et l'hippopotame semblent invisibles en Europe avant le XVI^e siècle.

30. Ce qui reste vrai au niveau symbolique (le lion détrônant l'ours comme roi des animaux) l'est donc beaucoup moins concernant leur place et leur importance respective dans les ménageries. M. PASTOUREAU, *L'ours : histoire d'un roi déchu*, coll. *La Librairie du XXI^e siècle*, Paris, 2007.

31. M. MASSETI, *Pictorial Evidence from Medieval Italy of Cheetahs and Caracals, and their Use in Hunting*, dans *Archives of Natural History*, t. 36, n° 1, 2009, pp. 37-47.

32. F. DUCEPPE-LAMARRE, *Vie et mort de la bête captive à la cour des Grands. Le cas d'Arras, d'Hesdin et du Quesnoy aux XIV^e et XV^e siècles*, dans C. BECK et F. GUIZARD (éd.), *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne*, pp. 133-144, sp. pp. 140-144.

33. Th. BUQUET, *La belle captive. La girafe dans les ménageries princières au Moyen Âge*, dans C. BECK et F. GUIZARD (éd.), *La bête captive... op. cit.*, pp. 65-90.

L'IMPORTANCE DU LION

Ce qui frappe d'emblée est bien sûr la prédominance du lion, véritable vedette des ménageries médiévales. En 1470, Anselme Adorno nous dit à propos des éléphants de la ménagerie du Caire qu'ils sont *gardés à la cour du sultan, comme chez nous les lions (Elephantes... qui in curia soldani reservabantur, ut apud nos leones)*³⁴. Le lion n'est d'ailleurs presque jamais évoqué dans les descriptions des ménageries du Caire, sans doute à cause de la grande banalité de son statut d'animal captif.

Dans les sources médiévales espagnoles, on parle des lions et des autres bêtes, voir seulement des lions pour parler des animaux captifs en général³⁵. Le terme de « léonier » peut parfois désigner le gardien des bêtes sauvages en général, ours, léopards, et donc pas uniquement les lions, comme le nom pourrait l'indiquer³⁶. Certaines ménageries italiennes possèdent jusqu'à vingt-cinq lions en même temps, comme à Florence à la fin du xiv^e siècle³⁷. Ces effectifs restent élevés malgré une forte mortalité, grâce aux nombreuses naissances en captivité, mentionnées dans les chroniques de Giovanni et Matteo Villani, également pour Florence au xiv^e siècle³⁸. La « Cour des lions » du Prinsenhof de Gand, entretenue par les ducs de Bourgogne au xv^e siècle puis par les Habsbourg jusqu'au xvii^e siècle, compta jusqu'à huit lions. Plusieurs naissances de lionceaux en captivité eurent lieu : onze portées sont documentées entre 1443 et 1550³⁹.

GUÉPARDS ET PANTHÈRES

Si lions et panthères étaient simplement gardés en cage, les guépards pouvaient avoir d'autres usages. Au moins depuis le règne de Frédéric II, les guépards sont utilisés en Europe comme auxiliaires de chasse, comme en terre d'Islam⁴⁰. De nombreux témoignages ont gardé la mémoire de cette pratique cynégétique jusqu'à la fin du xvi^e siècle, à Byzance, en Italie, mais aussi en France et en terre d'Empire⁴¹. Frédéric II, grand praticien et théoricien de la chasse, possédait des guépards en très grand nombre, comme l'atteste la commande en 1260 de 60 tapis pour ses *leopardus*, ce qui donne une idée des vastes équipages de chasse de l'empereur⁴².

34. J. ADORNO, *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre Sainte (1470-1471)* (éd. J. HEERS et G. DE GROER), coll. *Sources d'histoire médiévale*, vol. 11, Paris, 1978, pp. 192-193.

35. A. M. ADROER TASSIS, *Animals exòtics als palaus reials de Barcelona*, dans *Medievalia*, t. 8, 1988, pp. 9-22, sp. p. 11.

36. Voir les « léoniers » de Philippe le Bel, remboursés de frais engagés pour l'entretien des lions, léopards et ours blancs. Voir *Comptes royaux (1285-1314)*, (éd. F. MAILLARD et R. FAWTIER), coll. *Recueil des historiens de la France. Documents financiers*, vol. 3, t. 1/2, Paris, 1953, vol. 1, pp. 71 et 217.

37. GREGORIO DI ANASTASIO DATI, *Istoria di Firenze dal 1380 al 1405*, cité par S. KÖNIG-LEIN, *Simile alla natura*, p. 86.

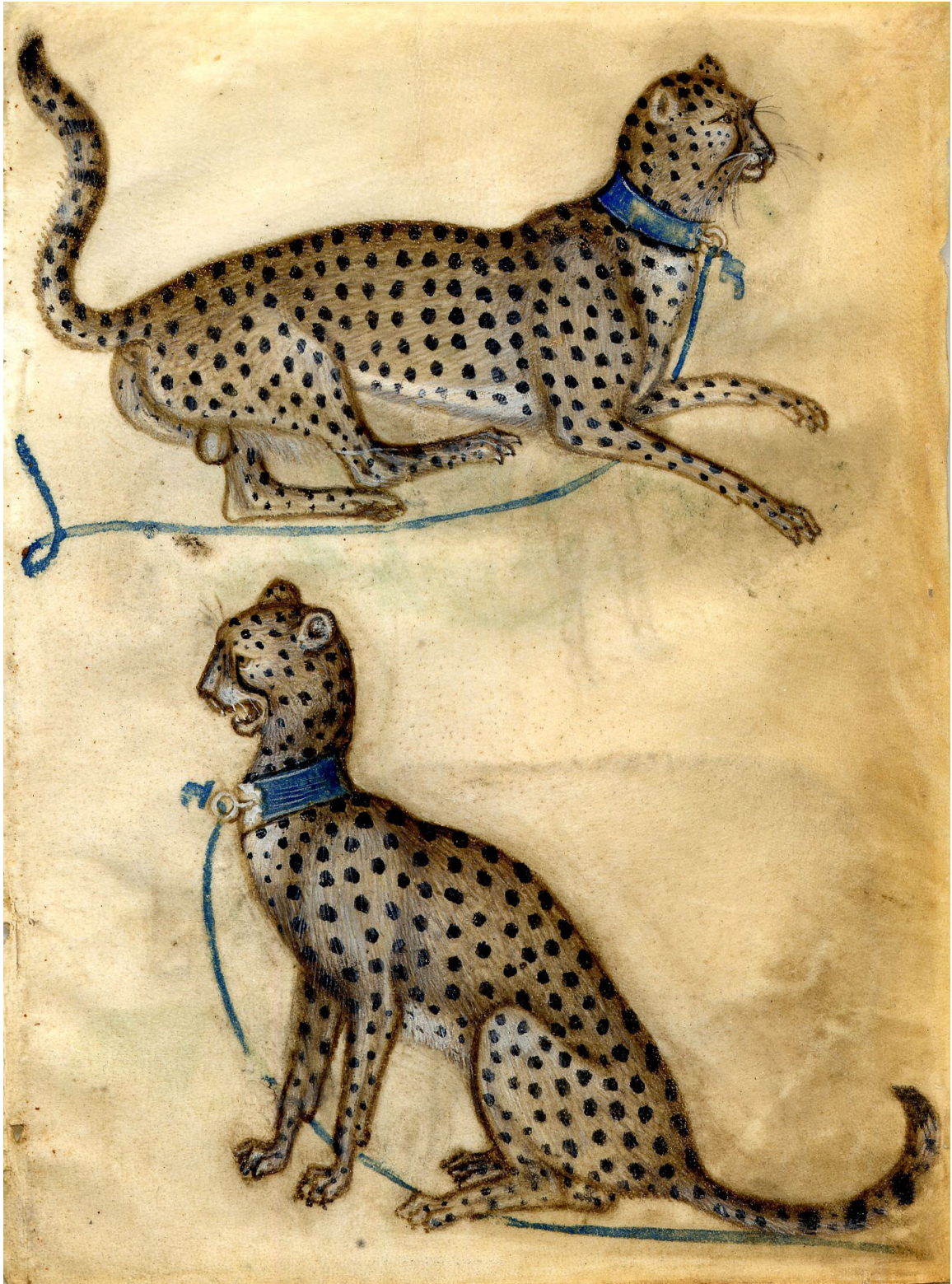
38. *Ibid.*, pp. 88-89.

39. Voir la très belle étude de D. LIEVOIS et B. VAN DEN ABEELE, *Une ménagerie princière entre Moyen Âge et Renaissance. La cour des lions à Gand de 1421 à 1641*, dans *Reinardus*, t. 24, n° 1, 2012, pp. 77-107.

40. F. VIRÉ, *Fahd*, dans *Encyclopédie de l'islam*, 2^e éd., vol. 2 (C-G), Leiden, 1977, pp. 757-761.

41. Th. VINCENT, *Quand les guépardièrs rivalisaient de savoir-faire avec les fauconniers*, dans *La chasse au vol au fil des temps*, Gien, 1994, pp. 153-162 ; L. MESSEDAGLIA, *Il pardo da caccia nella poesia, nella storia, nell'arte*, dans *Atti e memorie dell'Accademia di agricoltura, scienze e lettere di Verona*, série 5, t. 19, 1941, pp. 27-104 ; J. CAMUS, *La "Lonza" de Dante et les "léopards" de Pétrarque, de l'Arioste, etc.*, dans *Giornale storico della letteratura italiana*, t. 53, 1909, pp. 1-40.

42. M. GIESE, *Die Tierhaltung am Hof Kaiser Friedrichs II. zwischen Tradition und Innovation*, dans K. GÖRICH, J. KEUPP (éd.), *Herrschaftsräume, Herrschaftspraxis und Kommunikation zur Zeit Kaiser Friedrichs II.*, coll. *Münchener Beiträge zur Geschichtswissenschaft*, vol. 2, Munich, 2008, pp. 121-171, sp. note 30, p. 128.



GIOVANNINO DE' GRASSI (d'après ?),
Deux études de guépard
Peinture sur velin. Ca. 1400-1410. H. x L. : 164 x 123 mm.
Londres, British Museum, inv. 1895, n° 1214.94.



Chasse au guépard

Extrait des *Évangiles en grec*, Constantinople, premier quart du XI^e siècle.
Paris, Bibliothèque nationale de France, Grec 64, f. 6.

En plus de son usage à la chasse, il semble que le guépard fut aussi un animal de compagnie. Plus petit, plus léger, plus docile et moins dangereux que le lion ou la panthère, il pouvait être facilement mené en laisse. À la Renaissance, de nombreux tableaux et miniatures nous montrent des guépards portant colliers et laisses, non seulement dans un contexte cynégétique, mais accompagnant princes et nobles comme des animaux de compagnie. Fra Salimbene raconte dans sa chronique un souvenir de jeunesse lié à la cour « orientale » de Frédéric II, où il décrit des jeunes hommes et femmes vivant paisiblement à côté de *leopardus*⁴³.



Deux guépards portant laisse et collier
(détail)

Fragment de tissu italien du XIV^e siècle.
Münster (Westphalie), musée de la cathédrale (Domschatzkammer).

43. SALIMBENE DE ADAM, *Cronica fratris Salimbene de Adam ordinis minorum* (éd. O. HOLDER-EGGER), coll. *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, 32, Hannovre, 1913, p. 44.



HANS MIELICH,
Portrait de Ladislas von Fraunberg
Huile sur toile. 1557.
Vaduz-Vienna (Liechtenstein), The Princely Collections, inv. GE 1065.

Malgré leur importance, on ne peut affirmer la présence exclusive des guépards dans les ménageries médiévales : l'archéozoologie a pu identifier des ossements de panthères trouvés à la Tour de Londres, là où les rois d'Angleterre gardaient les fauves depuis le XIII^e siècle. Ces os ont été datés par carbone 14 de la seconde moitié du XV^e siècle⁴⁴. Il semble d'ailleurs que les panthères aient été plus fréquentes dans les ménageries de la Renaissance, comme l'atteste un grand nombre de représentations naturalistes dans la peinture des XV^e et XVI^e siècles. En 1557, le comte de Haag, Ladislaus de Fraunberg, s'est fait peindre en compagnie de sa panthère. Celle-ci porte un collier marqué du monogramme du prénom Ladislaus (LS) et, selon la mémoire de la famille du comte, la panthère avait l'habitude de le suivre partout comme un chien⁴⁵.

LE SINGE COMME ANIMAL DE COMPAGNIE

Autre animal ayant à la fois le statut d'animal de compagnie et de bête sauvage gardée en cage : le singe⁴⁶. Magots, macaques et cercopithèques ont été importés très tôt en Europe ; Charlemagne en possédait et un document daté de l'an 960 atteste des droits de douane payés sur les singes à l'entrée de la ville d'Aoste⁴⁷. Aux XII^e et XIII^e siècles, il devient l'animal de compagnie chéri des princes,



GENTILE DA FABRIANO,
Adoration des Mages (détail du cortège
avec deux singes portant laisse et collier)
1423.
Florence, Musée des Offices, inv. 1890, n° 8364.



Singe vêtu d'un manteau
Extrait de THOMAS DE CANTIMPRÉ,
Liber de natura rerum, ca.1285.
Valenciennes, Bibliothèque municipale,
ms. 320, f. 77v.

44. H. J. O'REGAN, A. TURNER et R. SABIN, *Medieval Big Cat Remains from the Royal Menagerie at the Tower of London*, dans *International Journal of Osteoarchaeology*, t. 16, n° 5, 2006, pp. 385-394.

45. H. NICKEL, *A Heraldic Note about the Portrait of Ladislaus, Count of Haag, by Hans Mielich*, dans *Metropolitan Museum Journal*, t. 22, 1987, pp. 141-147, sp. pp. 145 et 147.

46. La vieille monographie de Horst Janson reste l'ouvrage de base sur le singe médiéval : H. W. JANSON, *Apes and Ape lore in the Middle Ages and the Renaissance*, coll. *Studies of the Warburg University*, 20, Londres, 1952.

47. K. HAUCK, *Op. cit.*, p. 54.



ATTAVANTE DEGLI ATTAVANTI,
Jeunes pages tenant un singe en laisse
 dans Missel d'Attavente. Fin xv^e siècle.
 Lyon, Bibliothèque municipale, ms. 5123, f. 27v.

comme le mentionne le *Bestiaire* de Guillaume le Clerc⁴⁸. Rois, princes et même évêques possèdent des singes de compagnie, qu'ils vêtissent parfois de riches habits, comme la robe fourrée de gris, destinée au singe d'Isabeau de Bavière, à qui l'on fait également fabriquer *un collier de cuir rouge ferré et garni de boucles...*⁴⁹. On faisait également fabriquer des billots de bois, auquel on attachait l'animal avec une chaîne, pour limiter ses mouvements à l'intérieur de la maison. D'autres singes pouvaient garder la cage au sein de la ménagerie : ainsi est-il fait mention de singes et de babouins gardés en captivité dans des *caveis* au château d'Azso Visconti en 1342, aux côtés de lions, d'ours, d'autruches, et d'une multitude d'oiseaux⁵⁰.

48. GUILLAUME LE CLERC, *Le bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIII^e siècle*, (éd. C. HIPPEAU), Caen, 1852, p. 253, v. 1845-1848.

49. JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France* (éd. VALLET DE VIRIVILLE), Paris, 1858, t. 3, p. 283.

50. GALVANO DE LA FLAMMA, *Opusculum De rebus gestis ab Azzone, Luchino et Johanne Vicecomitibus ab Anno MCCCXVIII usque ab annum MCCCXLII* (éd. C. CASTIGLIONI), coll. *Rerum Italicarum Scriptores*, vol. 12, t. 4, Bologne, 1938, p. 17.



Décor de cheminée avec singes
xv^e-xvi^e siècles.
Bourges, palais Jacques-Cœur.

DES MÉNAGERIES EN QUÊTE D'EXOTISME, DU SUD AU NORD

LA RECHERCHE DE LA NOUVEAUTÉ

François Pétrarque, dans ses *Remèdes aux deux Fortunes* (1354-1366), critique la passion de ses contemporains pour la faune exotique : (...) *et au lieu de chercher la réputation par la vertu de l'âme, vous la poursuivez dans la nouveauté des animaux étrangers (et quam insute virtute animi deberetis famam querere, peregrinorum animantium novitate sectamini)*⁵¹. Il y fustige notamment la possession des singes, des éléphants et des chameaux. Outre la condamnation morale, Pétrarque critique les mœurs de son temps, où la possession d'animaux exotiques semble un attribut de la noblesse.

51. F. PÉTRARQUE, *Les remèdes aux deux fortunes* (éd. et trad. Ch. CARRAUD), Grenoble, 2002, vol. I, pp. 290-291. La traduction de C. Carraud est ici modifiée.

La quête de nouveauté et d'espèces rares semble d'ailleurs augmenter à la fin du Moyen Âge. Par exemple, rois de France et ducs de Bourgogne demandent à de nombreuses reprises qu'on leur envoie des guépards d'Italie. Louis XI en commande à plusieurs reprises, entre 1476 et 1483, auprès de son cousin le duc de Ferrare, pour les utiliser à la chasse⁵². En 1489, Anne de Beaujeu, régente du royaume de France à la mort de Louis XI, écrit à Laurent de Médicis pour lui rappeler sa promesse de lui envoyer sa girafe car, dit-elle : *c'est la beste du monde que j'ay plus grand désir de veoir*⁵³. Mais cette fois c'est l'animal qui meurt, quelques mois avant la rédaction de cette lettre⁵⁴.

UN EXOTISME VENU DU FROID

Curieux de nouveautés du grand Nord, Louis XI avait commandé en 1481 six rennes et six élans à un marchand de la Hanse. Arrivés de Finlande via Riga, les animaux sont débarqués à Honfleur, avant d'être conduits en Touraine⁵⁵. En 1483, peu avant de mourir, le roi commande des zibelines, hermines, belettes blanches et lapins blancs. Des intermédiaires, marchands hanséates allemands de Bruges et de Lübeck, passent commande aux comptoirs de Tallin, Tartu et Gdansk. Il faut des mois pour réunir toutes ces bêtes (entre 4 et 10 de chaque espèce), mais entre-temps le roi meurt, rendant vaine toute l'opération⁵⁶.

Frédéric II possédait au XIII^e siècle des ours blancs, qu'il avait sans doute reçus en cadeau du roi de Norvège⁵⁷. L'envoi d'ours blanc depuis les colonies du Groënland via la Norvège vers le reste de l'Europe est d'ailleurs mentionné à plusieurs reprises au XIII^e siècle : l'ours polaire d'Henri III d'Angleterre fut célèbre à Londres ; les comptes de Philippe le Bel mentionnent des frais de nourriture en 1299 et 1305 pour un ours blanc⁵⁸, remboursés aux « léoniers » du roi, montrant ainsi que faune du Sud et du Nord était gardée dans la même ménagerie et confiée aux mêmes personnes.

L'ANIMAL COMME CADEAU PRINCIER

Il existe deux manières d'acquérir les bêtes : le commerce d'abord, où le prince est capable de dépenser de très fortes sommes pour satisfaire sa curiosité, comme nous l'avons vu pour Louis XI, mais aussi le don et l'échange entre princes. Ces échanges peuvent être amicaux, mais sont la plupart du temps diplomatiques. L'empressement des marchands hanséatiques à satisfaire les demandes de Louis XI de 1483 n'est d'ailleurs pas sans arrière-pensées politiques, Lübeck espérant ainsi, en faisant

52. L. MESSEDAGLIA, *Op. cit.*, pp. 70-72.

53. I. CLOULAS, *Un caprice d'Anne de Beaujeu : la girafe de Laurent le Magnifique*, dans *Anne de Beaujeu et ses énigmes. Actes du colloque national du 28 mai 1983*, Villefranche-sur-Saône, 1983, pp. 73-82, lettre citée p. 75.

54. Th. BUQUET, *La belle captive... op. cit.*, pp. 83-84.

55. W. PARAVICINI, *Animaux pour un roi mourant. Louis XI et les Hanséates entre 1479 et 1483*, dans Ph. CONTAMINE, Th. DUFOUR, et B. SCHNERB (éd.), *Commerce, finances et société (X^e-XV^e siècle) Recueil de travaux d'Histoire médiévale offert à M. le Professeur Henri Dubois*, coll. *Cultures et civilisations médiévales*, vol. 9, Paris, Presses de la Sorbonne, 1993, pp. 101-121, sp. pp. 102-109 et 115.

56. *Ibid.*, pp. 109-115.

57. T. J. OLESON, *Polar Bears in the Middle Ages*, dans *Canadian Historical Review*, t. 31, n° 1, 1950, pp. 47-55, sp. p. 54.

58. Fr. MAILLARD et R. FAWTIER (éd.), *Comptes royaux (1285-1314)*, vol. 1, pp. 71 et 217.



Éléphant et girafe

Couvercle d'un coffret en ivoire peint sur bois.

Sicile ou Italie du Sud. XIII^e siècle.

Palerme, Trésor de la Chapelle Palatine, cote 15 8.

La lithographie de G. Lajosa et A. Brangi est reproduite dans G. DI MARZIO, *Di una cassetta d'avorio*, Palerme, 1887, tav. I.

plaisir au souverain, contribuer à prolonger la trêve franco-hanséate qui devait prochainement expirer⁵⁹. Un traité commercial entre la république de Florence et l'Égypte est à l'origine de l'arrivée en Italie de la girafe offerte en cadeau à Laurent de Médicis en 1487⁶⁰.

L'usage de l'animal exotique comme cadeau diplomatique est très ancien et fut pratiqué en Égypte pharaonique, au Proche-Orient ancien⁶¹, dans l'Antiquité grecque⁶² et latine, puis en terre d'Islam⁶³. Pour le Moyen Âge, le sujet a été étudié pour l'empire byzantin, notamment dans ses relations avec

59. W. PARAVICINI, *Animaux pour un roi mourant... op. cit.*, p. 113.

60. J. WANSBROUGH, *A Mamluk Commercial Treaty Concluded with the Republic of Florence, 894/1489*, dans S. M. STERN (éd.), *Documents from Islamic Chanceries*, coll. *Oriental studies*, 1st series, vol. 3, Oxford, 1965), pp. 30-79, sp. pp. 40-41.

61. H. LIMET, *Les animaux, enjeux involontaires de la politique au Proche-Orient ancien*, dans L. BODSON (éd.), *Les animaux exotiques dans les relations internationales : espèces, fonctions, significations (Journée d'étude, Université de Liège, 22 mars 1997)*, coll. *Colloques d'histoire des connaissances zoologiques*, vol. 9, Liège, 1998, pp. 33-51.

62. L. BODSON, *Contribution à l'étude des critères d'appréciation de l'animal exotique... op. cit.*

63. Th. BUQUET, *Nommer les animaux exotiques de Baybars, d'Orient en Occident*, dans Ch. MÜLLER et M. ROILAND (éd.), *Les non-dits du nom. Onomastique et documents en terres d'Islam. Mélanges offerts à Jacqueline Sublet*, coll. *Études arabes, médiévales et modernes*, PIFD 267, Beyrouth, 2013, pp. 375-402.

ses voisins musulmans⁶⁴, mais nous manquons d'une étude de synthèse pour l'Occident médiéval. Le plus célèbre cadeau animalier exotique reste l'éléphant offert à Charlemagne par le calife de Bagdad, Haroun al-Rachid. L'empereur Frédéric II reçut lui aussi un éléphant du sultan d'Égypte, Al-Kamil, et même une girafe. Il fit d'ailleurs représenter ces deux animaux sur un coffret d'ivoire, qu'il offre à la chapelle palatine de Palerme, où l'objet est toujours conservé⁶⁵. L'empereur enverra par la suite en 1233-1234 au sultan de Damas, Al-Ashraf, frère d'Al-Kamil, un paon de couleur blanche et un ours blanc, sans doute un ours polaire (peut-être un de ceux arrivés de Norvège que nous avons évoqués plus haut), qui frappe les chroniqueurs arabes par sa capacité à plonger dans la mer pour aller pêcher des poissons⁶⁶.

L'ANIMAL EXOTIQUE COMME IMAGE DU POUVOIR

RÉGNER SUR LE LOINTAIN

Le choix des animaux, acquis commercialement, reçus en dons ou échangés, ne dépend pas uniquement de critères purement géographiques. Ce n'est pas l'éloignement qui définit d'abord la valeur d'un animal mais ce qui fait sa rareté, comme par exemple la blancheur de son pelage (paons, ours, hermines, oiseaux divers). Si l'éloignement peut jouer en rôle dans le choix des espèces, ce n'est pas pour d'anachroniques raisons zoologiques, mais uniquement pour signifier que le possesseur étend ainsi son pouvoir sur le lointain, d'abord par le contrôle et la captivité de cette faune sauvage. La ménagerie est un signe vivant des relations diplomatiques menées avec l'Orient. Ainsi, Widukind de Corbie, au ^x siècle, ne manque pas de signaler que, par la possession de lions, singes, chameaux et autruches, Otton le Grand étend ainsi son pouvoir impérial sur l'Afrique et l'Asie (*In Affricam Asiamque patris tui iam potestas protendatur*)⁶⁷.

LE SOUVENIR DES EMPIRES DU PASSÉ

Le lion, roi des animaux, est un animal associé au pouvoir royal tout au long du Moyen Âge⁶⁸. Un autre animal désigne le pouvoir impérial : l'éléphant. Le Moyen Âge a gardé le souvenir des éléphants d'Hannibal, des conquêtes d'Alexandre, des guerres bibliques des Séleucides contre les Macchabées et des ménageries romaines. Rénovant l'Empire, Charlemagne se devait de posséder

64. N. DROCOURT, *Les animaux comme cadeaux d'ambassade entre Byzance et ses voisins (VI^e-XI^e siècles)*, dans B. DOUMERC et C. PICARD, *Byzance et ses périphéries (Monde grec, balkanique et musulman). Hommage à Alain Ducellier*, coll. Méridiennes, Toulouse, 2004, pp. 67-93 ; N. P. ŠEVČENKO, *Wild Animals in the Byzantine Park*, dans A. LITTLEWOOD, H. MAGUIRE, et J. WOLSCHKE-BULMAHN, *Byzantine Garden culture*, Washington, 2002, pp. 69-86.

65. G. DI MARZO, *Di una cassetta d'avorio nella real Cappella Palatina di Palermo. Ricerche storiche*, Palermo, 1887.

66. BADR AL-DIN AL-'AYNĪ, *'Iqd al-Ġumān fī tāriḥ ahl al-zamān*, (extraits), (éd. Ch. BARBIER DE MEYNARD), dans *Recueil des historiens des croisades. Historiens orientaux, t. II, 1^{re} partie*, Paris, 1887, p. 196.

67. K. HAUCK, *Tiergarten im Pfalzgebiet... op. cit.*, p. 52.

68. D. JÄCKEL, *Der Herrscher als Löwe: Ursprung und Gebrauch eines politischen Symbols im Früh- und Hochmittelalter*, coll. *Beihfte zum Archiv für Kulturgeschichte*, 60, Köln-Weimar-Wien, 2006.

un éléphant, notamment pour rivaliser avec Byzance. Plus tard, Frédéric II mettra son éléphant en scène dans un triomphe « à la romaine » après sa victoire de Cortenuova. L'animal était affublé d'une tour portant des soldats, mimant ainsi l'usage antique de l'éléphant de guerre. Pierre de la Vigne relatant cet événement dans une lettre, ne manquera pas de multiplier les parallèles entre Frédéric et Jules César, qui triompha à Rome accompagné de dizaines d'éléphants⁶⁹.

L'ANIMAL, EMBLÈME VIVANT

La ville de Venise gardait des lions, comme elle portait le lion de saint Marc sur ses armes. Quand Frédéric II offre trois « léopards » au roi d'Angleterre, Mathieu Paris, qui décrit ces animaux comme des guépards (ils ressemblent à des lévriers selon le chroniqueur), dit pourtant qu'ils sont comme les léopards passants figurés sur l'écu du roi d'Angleterre (*Misit ergo imperator regi Anglorum tres leopardos, in signunt regalis clypei, in quo tres leopardi transeuntes figurantur*)⁷⁰. Dans d'autres passages de sa chronique, Mathieu Paris parle à propos des léopards héraldiques anglais alternativement de lions et de léopards⁷¹. Cette confusion a-t-elle influencé Frédéric II sur le choix de l'animal offert en cadeau ?

Les guépards des Visconti, aux XIV^e et XV^e siècles, ne sont pas seulement des auxiliaires de chasse : ils sont notamment présents dans l'emblématique de Bernabo et décorent de nombreux manuscrits commandés par ces mécènes milanais⁷².

UN DOUBLE DU POUVOIR À ABATTRE

Il n'était pas rare qu'en cas de guerre, les vainqueurs s'en prennent à ces symboles vivants du pouvoir adverse. Par exemple, en 1101, les Croisés lombards tuent à Constantinople, aux abords du palais qu'ils assiègent, plusieurs lions appartenant à l'empereur Alexis I^{er} Comnène, ainsi que son lion favori, vivant près de lui au sein du château⁷³. Quand l'empereur Henri VI envahit Palerme en 1194, il détruit les jardins et les bêtes sauvages, qui étaient gardés là pour le plaisir du roi de Sicile. Les animaux tués vont ensuite nourrir les armées impériales⁷⁴. Le 18 février 1248, les Parmesans, assiégés par Frédéric II, profitent de son absence et d'une partie de son armée pour attaquer les campements impériaux, appelés « Vitoria ». Ils s'emparent d'armes, d'argent et de vivres, et du trésor impérial. Ils

69. J.-L.-A. HUIILLARD-BRÉHOLLES, *Historia diplomatica Friderica Secundi*, Paris, 1852, t. V, p. 139.

70. MATHIEU PARIS, *Grande chronique de Matthieu Paris* (trad. J.-L.-A. HUIILLARD-BRÉHOLLES), Paris, 1840, t. 4, p. 115 ; MATHIEU PARIS, *Historia anglorum... op. cit.*, p. 407.

71. A. AILES, *The Origins of the Royal Arms of England: Their Development to 1199*, coll. *Reading Medieval Studies. Monograph*, 2, Reading, 1982, pp. 16-17 et pp. 64-73.

72. O. VASSILIEVA-CODOGNET, *Ambiguous Figures of Otherness: Redoubtable Beasts in Princely Badges of the Late Middle Ages*, dans *Animal and The Otherness in the Middle Ages... op. cit.*, pp. 133-150, sp. pp. 140-143.

73. N. P. ŠEVČENKO, *Op. cit.*, pp. 79-80.

74. OTTON DE SAINT-BLAISE, *Die Chronik Ottos von St. Blasien und die Marbacher Annalen (Ottonis de Sancto Blasio chronica et annales marbacenses)* (éd. Fr.-J. SCHMALE), coll. *Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte des Mittelalters*, Bd. 18a, Darmstadt, 1998, 116. Cet épisode est également évoqué dans le roman *Guillaume de Palerme*, (éd. Ch. FERLAMPIN-ACHER), coll. *Moyen Âge en traduction*, 1, Paris, 2012, v. 4671-4677, p. 197.

s'en prennent aussi à la ménagerie impériale assemblée ici, les animaux capturés finissant en quelque festin exotique. Selon Flavio Biondo (mort en 1463), qui cite Mainardin d'Imola, contemporain des faits, la ménagerie de Vitoria regroupait éléphants, dromadaires, « léopards », panthères, lions, lynx, ours blancs et oiseaux de proie⁷⁵. Même si ce témoignage semble plutôt décrire la composition de la ménagerie de Frédéric pendant l'ensemble de son règne, on peut imaginer que nombre d'animaux exotiques, présents à Vitoria, y furent tués. Il n'est pas certain que l'empereur eût possédé plusieurs éléphants ; un spécimen, bien documenté, vivant à Crémone, y meurt en janvier 1248⁷⁶ et ne pouvait se trouver à Parme. Quoi qu'il en soit, la défaite de Parme marque sans doute le chant du cygne de la ménagerie impériale, deux ans avant la mort de Frédéric II.

MONTREZ LES ANIMAUX

Si la ménagerie est un signe ostentatoire du pouvoir, les princes, rois et empereurs médiévaux ont fréquemment utilisé cette arme de propagande en exhibant la richesse de leurs possessions animales. Contrairement à nos zoos modernes, les espaces où l'on gardait les animaux n'étaient pas ouverts à un large public. Ils étaient réservés à la cour, ainsi qu'aux hôtes de marque. Ainsi, Frédéric II organise un spectacle à Crémone en 1241 en l'honneur de Richard de Cornouailles, son beau-frère, et y fait parader son éléphant, sur lequel on a installé une tour en bois, dans laquelle ont pris place musiciens et jongleurs⁷⁷. Une miniature d'un manuscrit de la *Chronique* de Mathieu Paris nous présente l'animal ainsi préparé.

Un autre moyen de frapper les imaginations était d'exhiber les animaux dans l'espace public. Les cours médiévales se déplaçant souvent, les rois emmenaient avec eux dans leurs cortèges une partie de leurs animaux. Raoul Tortaire, moine de l'abbaye de Fleury, nous a laissé un témoignage de l'exhibition de la cour du roi Henri Beauclerc, traversant à cheval la ville de Caen au début du XII^e siècle. Parmi la foule, Tortaire observe et décrit une autruche, un « léopard » portant collier et monté sur un cheval, un lynx et un jeune lion⁷⁸. De nombreuses chroniques révèlent la forte impression laissée par le passage de la cour de Frédéric II, à Ravenne, Crémone, Padoue, Sienna. L'Empereur n'hésite pas à faire traverser les Alpes à une partie de ses animaux pour les exhiber à Worms en 1235, à l'occasion de son mariage avec Isabelle d'Angleterre. Plus encore qu'en Italie, le faste oriental de la cour du Hohenstaufen frappe de stupeur, à la vue des dromadaires, singes et guépards guidés par des soldats arabes. Godefroid de Viterbe décrivant cette procession insiste sur l'impression de majesté et gloire impériale provoquée par la vision de ces richesses⁷⁹. Conrad de Favaria, abbé de Saint-Gall écrit, toujours à propos de Frédéric II, qu'on peut mesurer la gloire impériale notamment par la possession d'animaux comme les éléphants et les *pardus* (« léopards »), qui lui sont montrés lors de sa visite en 1232⁸⁰.

75. M. GIESE, *Tierhaltung am Hof Kaiser Friedrichs II...* op. cit., p. 124, note 15.

76. *Chronicon placentinum et Chronicon de rebus in Italia gestis historiae* (éd. J.-L.-A. HUIILLARD-BRÉHOLLES), Paris, 1856, p. 215.

77. MATHIEU PARIS, *Historia anglorum*, p. 402.

78. M. DE CERTAIN, *Raoul Tortaire*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 16, 4^e série, vol. 1, 1839, pp. 489-521, sp. pp. 513-514.

79. K. HAUCK, *Op. cit.*, p. 69.

80. M. GIESE, *Op. cit.*, p. 146.



Éléphant de Frédéric II à Crémone
 Dans MATHIEU PARIS, *Chronica Majora*.
 Cambridge, Corpus Christi College, Parker Library, CCC Ms 16, f. 152v.

Mathieu Paris raconte que le peuple de Londres se pressa pour voir la nouveauté du spectacle offert par l'éléphant envoyé par saint Louis à Henri III en 1255 (...*confuebant populi ad tantae spectaculum novitatis*)⁸¹. L'arrivée de la girafe de Laurent de Médicis à Florence en 1487 a provoqué une grande curiosité. Alors qu'elles n'avaient droit qu'à deux sorties annuelles pour visiter leurs familles, les nonnes du couvent de San Zaccaria furent autorisées à le quitter exceptionnellement pour aller voir l'animal⁸². L'humaniste Antonio Costanzi relate le spectacle d'une girafe (il s'agissait de celle de Laurent de Médicis ou du duc d'Urbino) paradant dans les rues de Fano en 1487. Levant la tête, elle pouvait attraper ce que les spectateurs lui tendaient de leurs fenêtres ; docile, elle prenait doucement pains, fruits et oignons des mains de petites filles⁸³. La girafe de Laurent de Médicis fut exhibée à Florence, sur la place de la Signoria le 18 novembre 1487, avec les autres cadeaux envoyés par le sultan d'Égypte⁸⁴.

81. *Grande chronique de Matthieu Paris* (trad. J.-L.-A. HUILLARD-BRÉHOLLES), t. VIII, pp. 97-98.

82. G. M. RADKE, *Nuns and Their Art: The Case of San Zaccaria in Renaissance Venice*, dans *Renaissance Quarterly*, t. 54, n° 2, 2001, pp. 430-459, sp. p. 454.

83. ANTONIO COSTANZI, *Epigrammatum libellus, Odae, Epistolae, Orationes*, Fano, Hieronimus Soncinus, 1502, sign. f1-f2.

84. S. KÖNIG-LEIN, *Simile alla natura... op. cit.*, pp. 97-99.



GIORGIO VASARI,
Laurent de Médicis recevant les ambassadeurs
Plafond peint. Ca. 1555-1556.
Florence, Palazzo Vecchio.

ÉPILOGUE : LA MÉNAGERIE IDÉALE, ENTRE JARDIN D'ÉDEN ET ARCHE DE NOÉ

Nous avons déjà évoqué les « génoards » de Sicile, d'inspiration orientale, évoquant les jardins d'Éden ; à Palerme, une inscription en arabe se trouvait à l'entrée du jardin du Prince : *Entre ici noble roi, c'est un paradis*⁸⁵. À l'époque carolingienne, Walafried Strabon décrit dans un poème⁸⁶ (*Versus in Aquisgrani palatio, editi anno Hludovici imperatoris XVI. De imagine Tetrici*⁸⁷) le parc d'Aix-la-Chapelle comme un paradis où désormais les animaux sauvages, réunis par le souverain, vivent en paix, le loup jouant avec l'agneau, le lion avec le veau⁸⁸. Le texte de W. Strabon est une évocation directe de la prophétie biblique d'Isaïe (11, 6), annonçant le retour du Paradis sur terre, où les bêtes fauves ne seront plus carnivores ; Strabon met ainsi en scène une paix impériale préfigurant le Règne céleste⁸⁹. L'autre intérêt du poème de Strabon est qu'il donne une liste « idéale » des animaux impériaux vivant dans ce nouveau paradis : lions, ours, sangliers, panthères, loups, lynx, éléphants, rhinocéros, tigres et même des dragons (v. 119-123). Nous retrouvons là quelques-unes des vedettes des ménageries médiévales, en y ajoutant le dragon, mais le texte cite d'autres espèces, bien connues dans l'Antiquité mais pas revues en Occident à l'époque médiévale : le rhinocéros, qui ne revient en Europe qu'au xvi^e siècle, et le tigre, lui, absent des ménageries jusqu'en 1475⁹⁰. À la fois reflet des ménageries impériales de son temps et fruit de ses lectures, la ménagerie de Walafried réunit sous le gouvernement du souverain espèces autochtones et animaux exotiques.

Robert Delort avait émis l'hypothèse que le prince médiéval entretenait avec les animaux de sa ménagerie un rapport affectif fort, réunissant autour de lui les animaux de la création pour les aimer et les protéger. La collection d'animaux, regroupant oiseaux d'agrément et de proie, animaux sauvages et domestiques, fauves dangereux et petits animaux de compagnie, forme une nouvelle Arche de Noé, réunissant toute la diversité de la Création. Delort citait à ce propos Vasari, qui évoquait le peintre Giovanni Bazzi (*Il Sodoma*), lequel vivait à Sienne avec toutes sortes d'animaux apprivoisés (dont des singes et des blaireaux⁹¹), faisant de sa maison une véritable Arche de Noé, et suscitant l'admiration du peuple, qui le considérait à cause de cela comme un grand homme⁹².

Dans une marge d'un manuscrit du xiii^e siècle, un éléphant est présenté à un roi assis à côté d'une cage à oiseau ; plus loin, singes et perroquets ; au-dessus une initiale ornée représente un jongleur dressant un singe.

85. K. HAUCK, *Op. cit.*, p. 62.

86. WALAFRIED STRABON, *Carmina* (éd. E.DÜMMLER), coll. *Monumento Germanica Historia. Poeta latini medii aevi*, 2, Berlin, 1884, pp. 370-378.

87. Théodoric, roi des Ostrogoths (471-526).

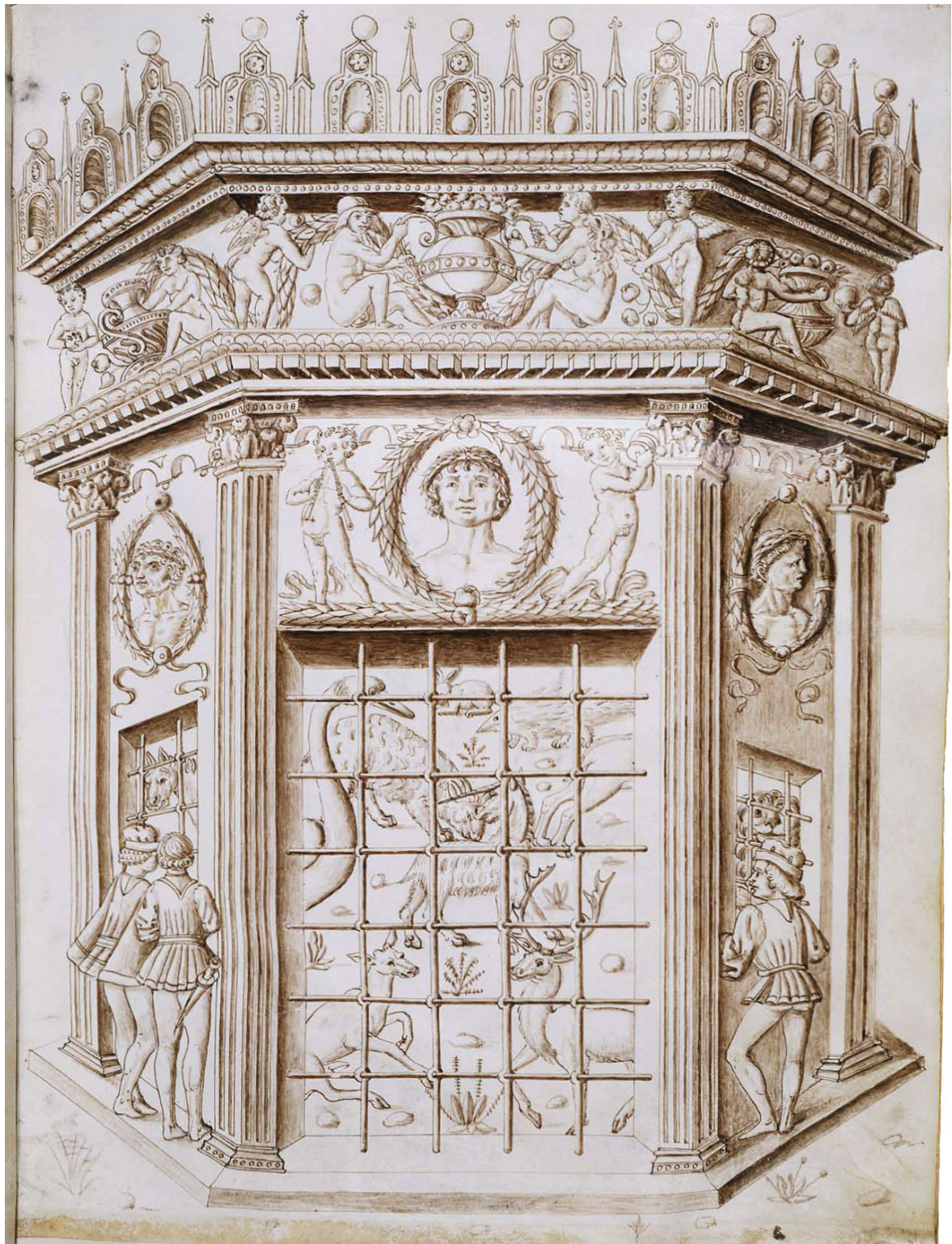
88. WALAFRIED STRABON, *Carmina*, v. 119-127, p. 374.

89. K. HAUCK, *Op. cit.*, p. 41-43.

90. Cl. WILLE, *Le Tigre dans la tradition latine du Moyen Âge : Textes et iconographie*, dans *Reinardust*, 22, n° 1, 2010, pp. 176-197, sp. p. 180.

91. Le peintre s'est auto-portraituré, vers 1505-1508, accompagné d'un corbeau et de deux blaireaux portant collier, dans une fresque relatant la vie de saint Benoît dans le cloître de Monte Oliveto.

92. R. DELORT, *Le prince et la bête*, dans J. PAVIOT et J. VERGER (éd.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, coll. *Cultures et civilisations médiévales*, vol. 22, Paris, 2000, pp. 185-195, sp. p. 195.



JOANNES DE MARCANOVA,
Représentation d'une ménagerie idéale
Encre sur parchemin.
Dans *Antiquitatum fragmenta*, xv^e siècle.
Princeton University Library, Garrett MS 158.



Éléphant présenté à un roi (dessin en marge inférieure)
 Dans ALBERT LE GRAND, *De animalibus*, XIII^e siècle.
 Paris, BnF, Latin 16169, f. 280.

La ménagerie idéale réunit des animaux de provenances diverses, mais aussi le sauvage et le domestiqué ; son possesseur recrée ainsi un nouveau paradis où l'animal est regroupé, soigné, et maîtrisé. Le roi, grâce à sa ménagerie, est un nouvel Adam qui domine toute la Création ; un nouveau Noé qui la regroupe et la protège ; il est le « dompteur incomparable de toute substance animée »⁹³ ; il étend son pouvoir au-delà des mers par la possession des animaux les plus rares. La présence des animaux exotiques, comme le lion, le guépard, le dromadaire, l'autruche, le singe ou encore l'éléphant joue un rôle central dans la construction de cette image du Prince, mise en scène à la fois par la richesse du « trésor » de la ménagerie et par son exhibition au public.

93. *Ibid.*, pp. 193-194 ; R. DELORT cite Pierre Belon à propos de François I^{er}.